



COMBAT OUVRIER

Hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotskyste)

Pour la construction
d'un parti ouvrier
révolutionnaire en
Martinique et en
Guadeloupe.
Pour l'émancipation
des peuples de
Martinique et de
Guadeloupe.
Pour la reconstruc-
tion de la IV^{ème}
Internationale.

SAMEDI 16 MARS 1985

N° 293

PRIX : ANTILLES 2 F 50
FRANCE 3 F

Editorial

**CANTONALES : APRES LE PREMIER TOUR
PROGRESSION DE LA GAUCHE
CELLE DES TRAVAILLEURS
EST DANS LEURS LUTTES**

Après le premier tour des élections cantonales, on peut déjà prévoir que la tendance du nouveau conseil général s'inversera à gauche en Guadeloupe, à moins de retournements spectaculaires dont sont friands certains élus locaux. Le nouveau découpage, avec la création de nouveaux cantons, notamment aux Aymes a permis aux socialistes de gagner quelques sièges, quoique certains ballotages, mais qui leur sont favorables, sont à noter.

Si la tendance se confirme au deuxième tour, la présidence du Conseil Général devrait changer de main.

En Martinique, quoique la gauche ait progressé en sièges c'est toujours la droite qui gardera la majorité.

Donc, pour peu que le découpage soit modifié, même timidement, on remarque que dans les nouveaux cantons, les électeurs votent en général plus facilement pour les candidats de gauche. Il est significatif qu'une fraction importante de la population voit dans cette gauche communiste, socialiste, PPM ou divers, des gens moins compromis que ceux de droite. Car d'une façon générale, ce sont ceux-la qui parlent de changement même si en réalité ils ne sont pas prêts à changer quoi que ce soit. Mais, entre une droite qui défend ouvertement les intérêts capitalistes, une droite qui à l'instar

des Koury et des Viviers en Guadeloupe est synonyme de scandales, de malversations de toutes sortes et une gauche qui apparait moins corrompue, c'est cette dernière qui a bénéficié d'un plus grand nombre de voix de la part de milliers de travailleurs et de petites gens.

Si le scrutin était fait à la proportionnelle, c'est probablement une majorité de gauche confortable qui se serait trouvée élue tant en Martinique qu'en Guadeloupe.

Car même si de très nombreux suffrages vont malgré tout à la droite qui défend le système des privilèges en place on peut dire que dans leur coeur, au profond d'eux-mêmes, les petites gens, les travailleurs les pauvres sont à gauche. Pour eux, ceux qui défendent la gauche représentent tout ce qui est contre les riches, les exploités, les nantis.

Et pourtant, ce n'est pas cette gauche là, la gauche officielle qui défend réellement leurs intérêts. C'est une gauche qui s'accommode si bien des 30 % de chômeurs de nos pays d'une situation qui est coloniale

Suite p. 4

Guadeloupe

ATTENTAT DANS UN RESTAURANT

**UN ACTE QUI NE RENFORCE PAS LE CAMP
DES OPPRIMÉS.**

Hier, Mercredi, un attentat a été commis dans un restaurant-Bar du Centre de Pointe-à-Pitre, tenu par un membre du FRONT NATIONAL de Jean-Marie LE PEN, Monsieur MULLER.

Cet attentat qui a fait un mort, et 7 blessés survient après celui qui récemment à la Marina du Bas-du-Fort a causé des blessures graves au Gérant d'un restaurant.

Si l'on y ajoute un autre attentat perpétré dans un Night-Club du Gosier, cela fait trois attentats qui sont commis dans des lieux publics et à des heures où des personnes pouvaient être présentes.

Quel que soit le mobile qui a guidé la main des auteurs de ce dernier attentat, celui-ci n'en demeure pas moins aveugle et odieux.

COMBAT OUVRIER condamne un tel acte aveugle perpétré en un lieu pu-

blic, et qui à coup sûr fait des victimes innocentes !

Néanmoins, qui sème le vent récolte la tempête !

Le colonialisme français en réglant pas les problèmes graves qui frappent particulièrement les couches pauvres et les travailleurs, en maintenant et en entretenant en Guadeloupe une situation politique coloniale par laquelle une grande partie de la population sent sa dignité bafouée, et enfin en réprimant aveuglement ceux qui s'élèvent contre cette situation, est le PRINCIPAL RESPONSABLE de ce terrorisme aveugle, qui hier encore a frappé en plein centre de POINTE-A-PITRE.

Mais même si ceux qui l'ont commis pensent l'avoir fait au nom du peuple, et en réponse à la situation coloniale, un TEL ACTE ne peut en aucune façon

renforcer le camp des opprimés, et des pauvres.

Bien au contraire, un TEL ACTE de violence aveugle ne peut aboutir qu'à donner l'occasion au Gouvernement Colonial de renforcer son appareil répressif et aux éléments réactionnaires de la Bourgeoisie locale de commettre impunément des ACTES SEMBLABLES

COMBAT OUVRIER affirme que l'émancipation de l'exploitation capitaliste et coloniale passe par la lutte consciente et organisée des exploités et des opprimés.

Communiqué de Presse

Pointe-à-Pitre le 14 mars 1985

Martinique

ELECTIONS CANTONALES

LES ESPOIRS DÉÇUS DE LA GAUCHE.

On se demande pourquoi, messieurs Emile Maurice, Maran et autres Michel Renard tenaient tant que cela à faire un mauvais procès au préfet Chevance et au gouvernement socialiste, à propos du nouveau découpage. Car d'ores et déjà, on peut constater que le nouveau découpage a assuré aux politiciens de droite des succès nets dans les cantons nouvellement créés : ainsi au Robert, ou à Schoelcher les cantons nouveaux ont tous été gagnés par la droite, qui double ainsi sa représentation (4 conseillers au lieu de 2). Et comme dans le nouveau canton de Macouba, c'est le maire de droite de Grand-Rivière qui l'emporte, alors, la droite n'a rien per-

du et risque de se retrouver dans une semaine avec 26 ou 27 conseillers contre 24 dans l'ancien Conseil Général.

Ceci dit, la gauche va progresser sans doute plus et obtiendra près de 20 sièges, si les reports de voix se font correctement.

Mais de toutes façons, un tel résultat était déjà prévisible à l'avance, car rien dans la politique menée par la gauche au gouvernement n'était susceptible d'intéresser les larges couches de la population pauvre à se précipiter vers les urnes pour assurer un quelconque succès aux partis de gauche.

Mais faudra-t-il s'en désoler ? Absolument pas, car la force des travailleurs

réside ailleurs que dans les urnes. Elle réside dans le fait que sans eux rien ne marche, qu'ils sont le pilier de la société. Cette force là les partis de gauche s'ingénient à la dévoyer, à la détourner de ses objectifs propres. Car les organisations politiques ou syndicales se réclamant des travailleurs ont peur que justement ils s'en servent. C'est pourquoi les travailleurs n'ont nullement à croire qu'ils aient perdu quoi que ce soit dans cette élection, à se sentir touchés par le fait que dans une assemblée sans pouvoirs, ce soient encore les Maran et les Emile Maurice qui vont parader à la télévision et à la radio.

ELECTIONS CANTONALES : et plus dure fut la chute !

Dans les périodes électorales, un certain nombre d'illusions sont nourries par les candidats qui se voient tous investis dans la noble tâche d'aller ronger nos moelleux et charnu au Conseil Général. Et à force de raconter des bobards aux électeurs pour mettre la main sur leurs suffrages, ils finissent presque par croire que cela va marcher. Au dépouillement, les désillusions ne sont que plus cruelles.

Ainsi va-t-il de Yann Montplaisir, jeune et dynamique dirigeant d'entreprises, selon la presse et son parrain Max Elizé. Ce monsieur fit une campagne «à l'américaine» avec photos géantes le représentant marchant le long d'une route. Hélas pour Montplaisir, ce ne fut pas du gâteau : le voilà rudement écarté de la mangeoire et réduit à appeler à voter au second tour pour Miguel Laventure son rival de l'UDF.

Autre déçu, c'est Edouard Delépine. Lui qui proclamait que la gauche devait gagner, que le PPM devait gagner, il n'a pas donné le bon exemple : le voilà devancé une fois de plus par le candidat de droite, alors que de l'avis de tous, ce

découpage lui semblait favorable. Pour un homme qui a déjà usé deux partis (PCM et GRS) pour satisfaire ses ambitions, voilà que décidément le PPM ne se montre pas d'un meilleur apport que ses devanciers... D'ici que Delépine découvre qu'il faut un autre parti plus propre à assurer son élection...

Toujours au Robert, un qui ne doit pas se sentir très à l'aise c'est le maire. Car dans le 2ème canton, où il y avait 3 candidats de droite, il ne devance que d'une courte tête un de ses adjoints et un autre candidat de droite fait lui aussi un bon score. Comment vont s'opérer les désistements au second tour, cela risque de poser un petit problème, car 3 pour une seule écuelle, c'est qu'il y en a encore deux de trop !

Enfin, au Prêcheur, le maire Joyau, conseiller général sortant s'est fait battre par un autre candidat de droite.

Bref, à chaque élection, c'est toujours le même cirque, un peu plus pimenté cette fois-ci parce qu'il y avait des postes supplémentaires à pourvoir, ce qui n'a pas manqué d'attiser les appétits.

Guadeloupe ATTENTAT CONTRE MICHAUX-CHEVRY ? ou quand la présidente perd son siège avant l'heure.

Les mauvaises langues racontent qu'avant même d'avoir entendu le coup de feu, Lucette Michaux-Chevry, assise à son bureau se serait jetée à terre raide ainsi que son policier de garde du corps.

Certes, il est permis de penser qu'il pourrait s'agir d'un véritable attentat, à l'heure où ils sont fréquents en Guadeloupe. Mais force nous a été de constater que personne n'y croit. Il est vrai qu'une mise en scène organisée de toutes pièces par Michaux-Chevry arrivait à point à la veille des élections pour toucher la corde sensible des petites gens et rehausser son image ternie par plusieurs bruits de scandales financiers. La dame de fer ayant tout d'un coup fondu... en larmes, sur les ondes aura fait sourire plus d'un.

Sur son lit d'hôpital, après avoir raconté son aventure sur un ton pitoyable elle a tout de même retrouvé la force de se lancer dans une diatribe contre les grévistes camionneurs, et d'énumérer les propositions qui leur avaient été faites, la voix un peu chancelante, mais retrouvant tout son aplomb de présidente.

Enfin, cet attentat manqué aura au moins permis de constater avec quelle promptitude le consulat américain aura réagi pour apporter son soutien à Michaux-Chevry et condamner le terrorisme.

Mais le bon sens populaire du côté du réalisme, n'a pas pris au sérieux «l'attentat». Vox Populi, Vox Dei, dit-on. Notre Présidente aura fait les frais de ce vieux dicton.

Guadeloupe LES CAMIONNEURS SE FACHENT ET OBTIENNENT EN PARTIE GAIN DE CAUSE

Mercredi et jeudi 6 et 7 mars derniers les camionneurs ont manifesté leur colère contre les difficultés croissantes qui les assaillent et grèvent lourdement leur niveau de vie.

En effet les hausses successives du prix du litre de gas-oil passant de 3 frs 63 à 3frs 90 en l'espace de quinze jours, le prix de la vignette, 2400 frs en moyenne, ont eu pour conséquence d'augmenter les charges supportées par les camionneurs. C'est donc se sentant complètement acculés qu'ils décidèrent de mettre un barrage au pont de la gabarre et d'empêcher ainsi toute circulation entre la Grande-Terre et la Basse-Terre mercredi toute la journée.

Les camionneurs exigeaient de discuter avec les responsables du Conseil général et du Conseil régional ainsi qu'avec le commissaire de la République, préfet de la Guadeloupe. Aucune rencontre n'ayant eu lieu mercredi, le barrage était maintenu dans la nuit du mercredi au jeudi. Une réunion avait tout de même eu lieu tard dans la soirée du mercredi, mais aucun accord n'en était sorti.

Ce n'est que jeudi dans l'après-midi que les représentants des camionneurs, les présidents du Conseil Général

et Régional, le Préfet, suite à des négociations menées à la Sous-Préfecture arrivaient à l'accord suivant :

Une détaxe sur le carburant de 10 centimes, était concédée aux camionneurs prenant effet dès la semaine suivante.

Par ailleurs, le préfet acceptait une augmentation de 4 % des tarifs lundi 11 mars minuit.

Outre ces deux mesures les camionneurs, les transporteurs en commun ainsi que les taximen qui s'étaient joints à eux, obtinrent des pouvoirs publics des engagements de continuer à étudier et à suivre de façon plus attentive les dossiers les concernant.

Suite à ces accords les différents barrages, car jeudi d'autres barrages avaient été mis en de nombreux autres endroits, étaient levés et la circulation redevenait normale, jeudi en fin d'après-midi.

L'action des camionneurs a donc payé. Et même si de nombreuses revendications demeurent non satisfaites dans l'immédiat (vignette, fixation du prix du gas-oil sur place etc...) Les camionneurs ont fait la démonstration que ceux qui dirigent cette société ne comprennent que le langage de la force.

CANTONALES :

Viviès ne veut pas

se noyer tout seul.

Viviès a recommandé à ses électeurs du 1er canton de Pointe-à-Pitre d'aller à la plage le dimanche du 2ème tour.

Sorti au 1er tour, comme Koury, il n'appellera pas à voter pour le candidat de la droite le mieux placé : Adélaïde.

Pas beau joueur le Raymond !

Sacré Viviès ! Certains prétendent qu'il a déjà pointé dès lundi à l'ANPE, d'autres disent qu'il a obtenu un emploi à... l'ex-SODEG.

A moins qu'il ne préfère se consacrer entièrement à ses juteuses courses de chevaux. En tout cas, dans la dernière, il a perdu.

Guadeloupe

DE NOUVEUX ATTENTATS QUI OCCASIONNENT DES BLESSES

En début de semaine dernière dans la nuit du samedi 9 au dimanche 10 mars deux attentats étaient perpétrés en Guadeloupe.

Le premier fut fait vers 23 heures contre la gendarmerie de Gosier. Il détruisit une partie des locaux. Certaines personnes dont des gendarmes furent commotionnées ou blessées par des éclats de verre.

L'autre était perpétré devant un restaurant de la Marina au Bas-du-Fort, vers une heure du matin.

Une charge explosive aurait été déposée dans un sac en plastique à l'extérieur du restaurant sur un lieu de passage. Elle aurait explosé au moment de la

d'Air-Guadeloupe à l'atterrissage forcé

Voilà, Koury n'est plus dans la course. Il ne sera plus conseiller général il ne pourra plus l'ouvrir aussi haut, ni parader aussi bien.

Après de longues années à l'ombre du Parti-Communiste Guadeloupéen, ce qui lui avait valu son élection au conseil général dans le 1er canton de Pointe-à-Pitre, après être passé avec armes et bagages dans le camp de la droite, après ses «indélicatesses» (RCI Dixit) à Air-Guadeloupe où il tenta de se donner des airs de grand PDG a qui - on - ne - la - fait - pas, Koury a tout perdu. Face à Parize du PCG, à Viviès et Adélaïde, il a été sorti au premier tour.

La «Marche du crabe» finit par faire tomber même les sportifs les plus habiles. «On ne peut tromper tout le monde tout le temps», disait quelqu'un de célèbre.

Et voilà notre ancien goal du Red-Star, bel et bien pris dans ses filets.

GOSIER : Un jeune lourdement condamné

en flagrant délit, alors qu'il est agressé par les gendarmes !

Suite à l'attentat commis à la gendarmerie du Gosier dans la nuit du samedi 9 mars, un jeune de cette commune habitant Pliane, Bigor, a été gardé à vue puis interrogé par les services de police.

N'ayant pas de ses nouvelles dans la journée du dimanche, deux de ses amis décidèrent de se rendre à la gendarmerie du Gosier pour savoir ce que Bigor est devenu.

Comme toute réponse le gendarme de permanence leur demanda de revenir dans l'après-midi.

Les deux jeunes retournèrent dans l'après-midi. C'est alors qu'ils sont pris à partie par les gendarmes qui leur déclarent qu'ils sont recherchés. L'un d'eux flairant leur intention à ce moment de fuir, l'autre est cerné par ces derniers et se voit aussitôt attaché, et menottes au poing, les gendarmes commencent à l'interroger.

Quelques instants après l'autre qui avait fui, est ramené à la gendarmerie car dénoncé par quelqu'un qui l'avait vu, un blanc qui se baignait sur la plage.

Il est également attaché sur une chaise, et c'est dans cette position qu'il est l'objet de menaces de la part des gendarmes. L'un de ceux-ci sort un revolver et fait mine de lui tirer dessus. C'est alors que le jeune, bien qu'il ait

fermeture du restaurant, alors que le gérant aurait manipulé le sac avec son pied. Celui-ci fut d'ailleurs grièvement blessé par cette explosion.

Était-ce bien le but des personnes qui ont décidé d'agir de la sorte ? Bien sûr on ne peut le savoir. Néanmoins, en déposant un engin explosif sur un lieu de passage public, ils décidaient de prendre ce risque-là.

En faisant un tel choix, elles estiment qu'elles n'ont aucunement à tenir compte de la population au nom de laquelle de telles actions sont menées, qui dans sa gauche majorité ne les approuve pas.

les menottes aux mains, pour se défendre, s'accroche à la main du gendarme qui tient le revolver. Il n'en faut pas plus à ce dernier de déclarer qu'il a été agressé et a un doigt fracturé.

Suite à la plainte du gendarme, ce jeune se voit jugé en flagrant délit et condamné à 3 mois de prison ferme par le tribunal.

Trop c'est trop !

Ce sont les gendarmes qui sans raison aucune ont arrêté ces jeunes, ils ont poursuivi l'un d'eux qui de crainte d'être molesté avait déjà fui. C'est pour se défendre, alors qu'il avait un revolver tourné vers lui que l'un des jeunes a voulu empêcher le gendarme d'agir, et ne voilà-t-il pas que c'est lui, la victime, qui est condamnée. Quant à son agresseur, il n'est nullement inquiété. Car selon Mr Becque, substitut du procureur, les gendarmes sont «des gens sacrés».

Mais chaque acte de violence de ce type, chaque injustice criante de ce genre ne peut que faire grandir et se développer la haine sourde qu'il y a déjà dans le cœur de chaque opprimé.

Et dans ces conditions, qu'il y ait de plus en plus de jeunes décidés à en finir avec l'oppression coloniale prêts à opposer à la violence coloniale, la violence des opprimés, il ne peut y avoir rien d'étonnant à cela.

LES TRAVAILLEURS ONT FAIT CEDER LES PATRONS

Les travailleurs des Ets Reynoird ont repris le travail après une grève qui a duré un mois. Ils ont obtenu à plusieurs reprises au cours de la grève, le soutien des travailleurs des autres super-marchés.

Leur détermination a eu raison de l'arrogance patronale de De Lavigne et de De Maismont, les deux patrons, l'un local et l'autre venu de France à la rescousse. Ces messieurs qui entendaient mettre à la porte 58 travailleurs sans autre forme de procès sous le prétexte de modernisation de leur super-marché ont dû revenir sur leurs propositions.

L'accord préalable à la reprise du travail portait sur la mise en préretraite de 18 employés, certains faisant partie des licenciés et les autres venant de différents magasins Reynoird, avec une indemnité complémentaire versée par les Ets Reynoird. Les postes ainsi libérés, devant être occupés par les licenciés D'autres employés, âgés de 60 à 65 ans devraient partir en retraite. Les employés qui n'auraient pas été réembauchés suivront un stage de formation, et seront rémunérés à 70 % de leur salaire.

Bien sûr, les travailleurs n'ont pas remporté une victoire totale et il leur faudra encore être vigilants pour que les employés de l'ex-KDIS-Raizet retrouvent effectivement un poste dans la société.

Dans la période actuelle, et quel que soit le syndicat choisi par les travailleurs, d'une entreprise, les patrons voient leur intérêt dans la réduction du nombre de travailleurs et une aggravation

des conditions de travail. C'est une attitude générale du patronat, soit qu'il menace de fermer une entreprise non suffisamment rentable pour investir ailleurs, ou qu'il se lance dans la « modernisation », qui permet certainement des profits accrus mais est aussi le plus souvent synonyme de licenciements.

De nombreux exemples en témoignent en Guadeloupe avec les conflits qui se déroulent en ce moment à la clinique Lacrosse, à Norelec, à la SOFECA Antilles, celui qui vient de se terminer à Mammouth etc. C'est d'ailleurs aussi le cas en France et dans les pays capitalistes en général. Il s'agit d'une situation due à la crise économique qui se développe, et elle ne peut que s'aggraver à mesure que la crise s'approfondit. Il faut donc s'attendre à voir le patronat devenir de plus en plus dur, et les menaces de licenciements de plus en plus nombreuses.

Cependant, la détermination des travailleurs dans un conflit peut faire céder les patrons, ceux de Mammouth l'ont montré. Mais c'est en ripostant aux attaques du patronat tous ensemble, dans le but de défendre des intérêts qui leur sont communs, puisque toutes les grèves mettent en avant des revendications similaires, luttent contre les licenciements, contre la baisse du pouvoir d'achat, ou contre l'aggravation de leurs conditions de travail, que les travailleurs pourraient faire reculer le patronat, et imposer des solutions plus conformes à leurs intérêts.

AIR-FRANCE (Guadeloupe) : SUCCES DE LA GREVE DU PERSONNEL AU SOL

Le personnel au sol d'Air-France à l'aéroport du Raizet s'est mis en grève le 7 mars, pour exiger l'embauche définitive d'une partie du personnel saisonnier. Cette grève s'est déclenchée dans la foulée de celle du personnel au sol du Lamentin (Martinique), mais était davantage qu'une grève de simple solidarité, puisque depuis longtemps les mêmes problèmes se posaient en Guadeloupe, et depuis des années la direction ne satisfaisait pas les revendications avancées par le personnel sur le problème des saisonniers.

La direction locale tenta d'abord de faire traîner les choses en longueur, sous prétexte que le délégué régional, Philippot, était en train de négocier en Martinique. Dans le même temps qu'on convoquait les délégués à une réunion, la direction et les cadres s'activaient pour saboter la grève en faisant embarquer eux-mêmes les passagers.

Cette attitude provoqua la colère des grévistes, qui décidèrent alors de durcir le mouvement en bloquant le départ des avions long courrier. C'est ainsi que plusieurs grévistes s'assirent sur la piste devant le boeing 747 pour l'empê-

cher de partir.

La direction fit alors appel aux CRS qui vinrent en nombre : 3 chars et une Jeep. Ils n'eurent pas à intervenir, car les grévistes décidèrent que leur principal but était atteint : montrer à la direction leur détermination, et faire connaître au public leurs revendications. Pendant deux jours, d'autres initiatives eurent lieu, qui eurent pour effet de retarder le départ des avions.

Ce fut pour les grévistes l'occasion de voir les cadres, d'habitude confinés à leurs bureaux climatisés, mettre la main à la pâte en pesant et embarquant des bagages : un petit exercice auquel ils ne sont pas habitués, et qui leur fit du bien, physiquement et moralement, puisqu'ils finirent par se décider à engager des négociations sérieuses.

Finalement, un accord se dégagait, qui accordait l'embauche de 12 personnes, une partie à temps plein et les autres à 50 %, mais avec l'engagement de les embaucher définitivement à temps plein dans les 2 années qui viennent. C'était un succès pour les travailleurs d'Air-France, qui réclamaient l'embauche d'un minimum de 13 personnes.

PTT Pointe-à-Pitre principal : suite au mouvement de grève de novembre.

On se souvient qu'au début du mois de novembre 1984, un mouvement de grève de 2 jours avait été organisé par les postiers de Pointe-à-Pitre principal pour exiger le maintien à leurs postes de 19 auxiliaires menacés de licenciement. Dix parmi ces travailleurs avaient 6 ans d'ancienneté, et les autres entre 3 ans et moins.

Aujourd'hui, le cas de 16 des travailleurs concernés a été réglé définitivement, ils ont été titularisés. Par contre, l'administration des postes a licencié les 3 autres auxiliaires, ceux dont l'ancienneté n'était pas suffisante, selon elle.

Mais les postiers de Pointe-à-Pitre principal n'ont pas encore dit leur dernier mot. Ils continuent à se consulter pour obtenir la réintégration des 3 licenciés.

Martinique SOFECA : DESPOINTES, UN PATRON PROVOCATEUR ET INSOLENT

Les événements qui se sont déroulés à la fin de la semaine dernière sont révélateurs de l'attitude de Despointes, le patron raciste et provocateur de la SOFECA. Ainsi, lors de la convocation des grévistes de l'entreprise pour premier entretien à l'issue d'une faute grave pouvant entraîner le licenciement, ils se sont retrouvés en face d'un groupe de 5 ou 6 vigiles appointés par Despointes, avec en prime l'apparition d'un huissier, le sieur Christian Audinay, homme-lige des békés, appuyant tous leurs mauvais coups.

Aussi les ouvriers ont tous refusé de se rendre donc à cet entretien, ne se sentant pas en sécurité face à une telle démonstration de force.

Par la suite, après des réunions avec

la Préfecture et avec l'inspection du Travail, l'attention était polarisée sur une réunion qui devait se tenir en présence de Duféal, le secrétaire de la CGTM et de l'Inspection du Travail avec Despointes et Lafosse-Marin, le patron des patrons martiniquais.

Or, prenant prétexte du départ précipité de Duféal alors que la réunion n'avait pas encore commencé Despointes en profita pour...s'enfuir, quittant la Préfecture comme s'il avait le feu aux trousses.

Mais, de toutes façons, les ouvriers n'avaient pas besoin d'attendre les paroles de Despointes pour connaître véritablement ses intentions. Il n'était toujours pas décidé à satisfaire les revendications des travailleurs.

Martinique Echos de la métallurgie

SOFECA UN PATRON PROVOCATEUR

Alors que nous, ouvriers de SOFECA sommes en grève contre le licenciement d'un de nos collègues depuis le 24 janvier dernier, Mr Despointes, PDG de SOFECA à le culot de nous faire parvenir 19 lettres de licenciement.

Nous nous posons la question de savoir ce que Despointes a dans la tête, où veut-il arriver ?

DESPOINTES dit bien connaître les droits et prétend ne pas ignorer la loi.

S'il se permet de faire une telle chose, c'est qu'il ne veut pas que la grève cesse.

DESPOINTES PEUT PAYER

Après avoir refusé de négocier avec nous, puis envoyé une lettre de licenciement à 19 de nos camarades, DESPOINTES continue à nous montrer son arrogance et son mépris en faisant

surveiller l'entreprise par des vigiles.

Nous voyons que les prétendues difficultés financières ne l'ont pas empêché de trouver de l'argent pour protéger ses biens au lieu d'augmenter nos salaires.

CAMIC : UNE PROMPTE REPOSSE

Un de nos camarades a été menacé de licenciement.

Ayant eu un contrat de trois mois en 1983, il a travaillé jusqu'en 1985, date à laquelle la direction lui envoie une lettre de licenciement, pour fin de contrat.

Aussi, nous sommes allés voir le directeur et lui avons dit que nous refusions le licenciement.

Après avoir tenté de nous tromper, il a dû reconnaître qu'il n'y avait pas de fin de contrat, ce qui signifie que le licenciement n'était pas fondé. Il a donc dû reculer.

Guadeloupe

Communiqué de l'aviation civile

Le personnel ouvrier de l'Aviation Civile, réuni en assemblée générale le 12 mars 1985, a décidé à l'unanimité de poursuivre le mouvement déclenché le 8 mars dernier sur les revendications suivantes :

- Paiement immédiat du salaire de février et garantie qu'un tel retard ne se reproduira plus.
- Reclassification des ouvriers en fonction de leurs tâches effectives.
- Suppression du bordereau des auxiliaires

- Embauches de personnel supplémentaire
 - Paiement intégral des journées de grève
- Le personnel ouvrier demande à l'administration de prendre ses responsabilités et réaffirme sa détermination de lutter jusqu'à satisfaction de ses revendications.

Pour le syndicat CGTG

Guadeloupe

Grève des travailleurs de la station Esso Morne-Miquel

Les cinq travailleurs de la Station Esso Morne Miquel sont en grève depuis 14 jours.

Ils réclament la révision des salaires perçus durant l'année 1984. En effet de nombreuses heures supplémentaires ne leur ont pas été payées au taux normal par le patron Loret. De même, les jours fériés et les dimanches leur ont été payés comme des jours de travail normal.

De plus ils réclament des primes de caisse, de risque et de transport. Ils demandent aussi une amélioration des conditions de travail et d'hygiène, avec notamment l'installation de vestiaires.

Jusqu'à présent, Loret refuse de les recevoir, prétextant qu'il refuse de discuter en présence de représentants de leur syndicat UGTG.

En fait, il semble bien que les patrons ont de plus en plus recours à ce prétexte, celui de refuser de discuter en présence de tel ou tel syndicat, lorsqu'ils se trouvent face à des travailleurs combattifs.

ST-MARTIN : les travailleurs de la fonction publique en colère.

Les fonctionnaires de Saint-Martin ont décidé de réagir contre la diminution de leur pouvoir d'achat due à la forte poussée du dollar. Ces derniers temps le dollar avait atteint et même dépassé les 10 F.

Les enseignants de Saint-Martin sont mis en grève le mardi 12. Le personnel de l'EDF devait également se mettre en grève. Les fonctionnaires de Saint-Martin sont payés en francs alors que la monnaie courante dans l'île est le dollar. Cela leur coûte deux fois plus cher quand ils achètent. Ils demandent à l'administration de tenir compte de cette situation et réclamant une prime de vie chère.

Les conséquences de la crise, dont l'une des manifestations est la poussée du dollar frappent beaucoup plus durement les travailleurs et les pauvres, mais n'épargnent pas non plus ceux de la fonction publique qui sont d'autre part attaqués par la politique d'austérité du gouvernement.

En tout cas les fonctionnaires de cette petite dépendance, de la Guadeloupe sont décidés à se faire entendre. Ils ont d'ores et déjà fait deux jours de grève qui ont été très suivis.

Les 10, 20 et 25 mars, procès en appel des militants anti-colonialistes Soyons nombreux devant le tribunal de Basse-Terre !

Les deux dernières semaines du mois de mars seront marquées par toute une série de procès.

Le premier en date et qui aura lieu le 19 mars concerne Luc Reinette et Henri Amédien condamnés respectivement à 7 et 5 ans de prison par le tribunal de Basse-Terre pour détention et transport d'armes. Ce procès se déroulera devant le tribunal d'appel de Basse-Terre.

Le 20 mars toujours au tribunal d'appel de Basse-Terre seront à nouveau jugés Luc Reinette, Leila Cassubie et Humbert Marboeuf pour l'affaire dite de la préfecture de Basse-Terre. L'on se rappelle que le tribunal correctionnel de Basse-Terre avait prononcé de lourdes peines contre ces trois militants anti-colonialistes.

Le même jour à Pointe-à-Pitre aura lieu le procès de Georges Faisans emprisonné depuis plusieurs mois maintenant pour avoir agressé un professeur blanc qui avait donné un coup de pied à un élève.

Enfin le 25 mars à Basse-Terre et toujours en appel aura lieu le procès de Henri Pératout, Joël Nankin, Marilyn Peter, Jacques Griselin, Humbert Marboeuf et Luc Reinette condamnés lourdement par le tribunal correctionnel de Pointe-à-Pitre pour soi-disant participa-

tion à l'attentat perpétré contre la Tour Sécid à Pointe-à-Pitre.

Dans tous ces procès les inculpés et leurs avocats avaient estimé, et cela à juste titre, que les juges ont eu plus le souci de réprimer des militants anti-colonialistes que de juger des actes et des faits car il ressortit très nettement lors des procès en correctionnelle qu'il y avait dans les dossiers vraiment très peu de faits qui étaient les inculpations dont ces militants font l'objet. Les juges du tribunal de Basse-Terre confirmeront-ils les condamnations prononcées par leurs collègues du tribunal correctionnel ?

Il est difficile d'y répondre au moment où nous écrivons.

Néanmoins, il est important que comme les 20 et 21 décembre, puis le 31 janvier derniers, un grand nombre de jeunes de travailleurs se mobilisent, entraînent avec eux des parents et amis de quartier, de travail pour manifester leur solidarité avec ces militants anti-colonialistes.

Notre tendance pour sa part, appelle les jeunes, les travailleurs et tous les gens conscients qui sont outrés de telles condamnations par une justice coloniale à se rendre nombreux à Basse-Terre les 19, 20 et 25 mars, et à être également présents le 20 à Pointe-à-Pitre pour soutenir G. Faisans.

Suite de l'éditorial

avec ses inégalités criantes, son racisme, et sa répression.

C'est une gauche qui accepte que tout ici soit dirigé de 7000 kms sans que la population antillaise puisse discuter réellement de ses propres problèmes dans son pays, et élaborer des perspectives qui lui soient propres. C'est une gauche passive et conservatrice et qui craint la mobilisation des travailleurs et des pauvres cherche plutôt à les faire patienter et en définitive accepter leur sort. Alors ceux qui parmi la population pauvre dans le cadre de cette élection au Conseil Général, ont voulu donner un mandat à ces élus de cette gauche là pour parler en leur nom, pourront tout au moins leur demander des comptes.

Il faudrait que les travailleurs interpellent régulièrement ces élus sur les questions qui sont débattues au sein du Conseil Général, bien sûr, mais aussi sur toutes les questions concernant leur vie, leurs préoccupations, celles des chômeurs et autres laissés pour compte de cette société. Car c'est le plus sou-

vent au nom de la population laborieuse que ces élus parlent, voyagent, utilisent tel ou tel fond.

Au delà du bulletin de vote, ce sont nos luttes et elles seules qui pourront faire aboutir nos revendications et changer notre sort.

Les élections n'expriment qu'une parcelle de l'opinion populaire. D'abord parce qu'elles sont organisées par la bourgeoisie au pouvoir et selon ses propres lois, ensuite parce que, aux Antilles plus de la moitié des inscrits ne votent pas, dégoûtés qu'ils sont par «la chose politique» qui leur apparaît comme un jeu pas très propre et sans intérêt pour eux.

Mais, l'autre partie de l'opinion des travailleurs et aussi l'opinion de ceux qui ont participé à ces élections, d'ailleurs, s'expriment souvent en dehors des élections : dans les luttes, les grèves, dans la rue, dans les actions quotidiennes pour le mieux être et la dignité.

Et c'est bien là que se situe le vrai terrain de lutte des travailleurs. C'est dans ces luttes qu'ils peuvent gagner des victoires décisives.

BARBADE

MORT DE TOM ADAMS, un chef d'Etat au service de l'impérialisme américain.

Tom Adams, le chef du gouvernement de l'île de Barbade, est mort à l'âge de 54 ans.

Tout en étant chef d'un parti se disant «travailleuse», Tom Adams était un serviteur de la bourgeoisie, et ouvertement défenseur des intérêts américains.

Fils de l'ancien premier ministre de la Fédération des West Indies, Grantley Adams, il était devenu chef de l'Etat barbadien en 1971.

Tout de suite, son souci fut de «redresser» l'économie défective en faisant pression sur la population, en réduisant sur les dépenses sociales. Ceci suscita une certaine colère parmi les travailleurs. De même une autre mesure prise par Tom Adams, la légalisation

des machines à sous, véritable racket de la population rendit le régime peu populaire.

Ces machines se dressent aujourd'hui à tous les coins de rues, et le gouvernement prélève d'importantes taxes sur l'argent récolté ainsi comme sur tous les jeux d'argent en général, qui sont florissants dans l'île.

Barbade est aujourd'hui un paradis pour les touristes américains. Le tourisme est d'ailleurs la principale ressource économique de l'île.

Le régime de Tom Adams était en faveur des riches et des privilégiés du pays et les pauvres de ce pays ne pleureront sûrement pas un de leurs représentants.

URSS :

Gorbatchev remplace Tchernenko

Constantin Tchernenko, le chef de l'Etat soviétique, est mort à 73 ans. Il était venu au pouvoir à la mort d'Andropov, il y a à peine 14 mois.

Andropov, qui avait succédé à Brejnev, était mort lui aussi peu après avoir été mis au pouvoir.

Le nouveau chef de l'Etat, Mikhail Gorbatchev, est plus jeune que ses deux prédécesseurs. Il est âgé de 54 ans, et il y a donc quelques chances qu'il reste un peu plus longtemps au pouvoir. Gorbatchev avait déjà suscité l'intérêt de la presse internationale récemment, alors qu'il s'était rendu dans différents pays d'Europe. Il avait déjà été pressenti pour remplacer Andropov lors de sa mort, mais dut finalement attendre quelques mois supplémentaires, le temps pour Tchernenko de diriger et de mourir à son tour.

Depuis la venue au pouvoir et la mort de Staline, tous les chefs d'Etat qui se sont succédés en URSS ont été désignés par l'appareil d'Etat, au sein de la plus haute sphère du Parti.

Eux mêmes ont été des hommes d'appareil, qui n'ont pas accédé au pouvoir parce qu'ils avaient la confiance des travailleurs, mais en gravissant les échelons, au sein du Parti Communiste Soviétique.

La population d'Union Soviétique n'a donc aucun contrôle sur la désignation de ceux qui sont appelés à diriger leur Etat. Tout se fait en dehors d'elle, dans les hautes sphères du Parti, un monde auquel elle n'a nullement accès et dont elle doit accepter les décisions.

Il ne semble d'ailleurs pas que la

mort de Tchernenko et la désignation de Gorbatchev aient suscité de sentiment quelconque parmi les travailleurs de ce pays. Les images télévisées ont montré à Moscou des rues désertes, et il semble bien que pendant que les délégations officielles se rendaient auprès du cercueil de Tchernenko la population est restée tranquillement chez elle.

Les travailleurs de l'URSS d'aujourd'hui sont donc bien loin du contrôle qui était exercé sur chacun des responsables qu'ils avaient eux-mêmes choisis, par les travailleurs qui ont pris le pouvoir dans ce pays en 1917. Car il y a bien longtemps que l'Union Soviétique n'est plus un Etat dirigé par les travailleurs.

ABONNEMENT

6 mois 12 mois

Guadeloupe 50 F 100 F

Martinique 50 F 100 F

France 70 F 140 F

Je désire m'abonner au journal *Combat Ouvrier* pour une période de mois.

Nom :

Prénom :

Adresse :

ci-joint la somme de F
réglement par chèque adressé à :
Gérard Beaujour, B.P. 214 Pointe-à-Pitre Cédex.

OCCUPATION DE TERRE A POIRIER (Capesterre) : soutien aux occupants

Il y a un peu plus d'une quinzaine de jours une cinquantaine de travailleurs de Capesterre-Belle-Eau, ont occupé une propriété située à Poirier et jusque là considérée comme appartenant à M. Longueteau, propriétaire d'une distillerie sur la route de Bel-Air, distillerie où l'on fabrique le Rhum «Mon Repos»

Il ne s'agit pas d'une très grande propriété, entre 4 et 5 hectares. D'ailleurs les occupants disent avoir besoin de cette terre pour construire ou en tout cas y déposer des cases. Car ils sont pour la plupart des locataires. Les différents lots mesurent au maximum 10 m X 20.

Une première propriété située à quelques mètres de celle qui est actuellement occupée avait aussi été occupée mais Longueteau l'a vendue très rapidement semble-t-il à un gros commerçant de Capesterre-B-E.

C'est la énième fois que les travailleurs de la région de Capesterre-Belle-Eau occupent des terres. Et cela se

comprend. Car au lendemain de la fermeture de l'Usine Marquisat, alors que 300 travailleurs licenciés avait reçu des promesses fermes de vente de la société, toutes les terres ont en fait été vendues à des gros propriétaires tels Buttet, Dé-ravin etc... L'essentiel des terres ayant été vendu à Max Martin par des manoeuvres plus que douteuses et les 300 travailleurs avec leurs promesses de vente attendent toujours. Les rares portions qu'ont pu acquérir des gens de la population l'ont été à la suite de mouvement d'occupation. C'est le cas de Bord Bois à Fonds Cacao, c'est le cas de Fromager. Pour ne citer que les cas les plus importants rappelons qu'en ce moment, une occupation se poursuit dans les hauteurs de Routhiers. Et en 1981, une partie de l'habitation Moulin à Eau a été vendue à des artisans et des travailleurs suite à un mouvement d'occupation. Une portion de terre située aux Mineurs et faisant partie des 50 pas géométriques et qui était jusqu'à

1981 exploitée par le gros propriétaire Thionville, a été louée à une trentaine de travailleurs à la suite de l'occupation de 1981. D'ailleurs, en ce qui concerne les terres actuellement occupées à Poirier, certains prétendent qu'elles font partie des 50 pas géométriques, d'autres qu'elles n'appartiennent en tout cas pas à Longueteau. A l'heure où nous écrivons, nous savons qu'une délégation des occupants, qui se sont organisés en comité, a été reçue par le Maire G. Lauriette, mais nous ne savons rien sur la teneur des entretiens.

La plupart des participants disent vouloir acheter ces terres pour construire car les loyers augmentent sans arrêt.

«COMBAT OUVRIER» soutient sans réserve les occupants, et pense qu'il leur faut être vigilants pour ne pas se faire tromper par les arrivistes qui ne manqueront pas d'essayer de profiter de ce mouvement pour s'attribuer seuls ces terres.

COMBAT OUVRIER

Responsable de publication

G. BEAUJOUR

Adresser

toute correspondance

EN GUADELOUPE

à Gérard BEAUJOUR

B.P. 214

97110 POINTE-A-PITRE

EN MARTINIQUE

B.P. 386

97204 FORT-DE-FRANCE

EN FRANCE écrire à :

COMBAT OUVRIER

Mr DUFEAL

B.P. 42

92114 CLICHY CEDEX

IMPRESSION

Imp. ERAVILLE & FILS S.A.R.L.

Commission paritaire

No 51728